

**AP-2022-035**



## **Extrait du registre des Arrêtes du Président**

### **FERMETURE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT LE 15 JUILLET 2022**

Le Président de Val de Garonne Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles,

Vu le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans, prévoyant l'élaboration d'un règlement de fonctionnement pour les structures d'accueil,

Vu le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistantes maternelles et aux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant,

Vu l'arrêté du Président n°AP-2021-117 du 14 décembre 2021 portant sur le planning de fermeture 2022 des EAJE et des Relais Petite Enfance,

Considérant que le calendrier prévisionnel de fermeture des structures Petite Enfance doit être modifié au vu des besoins des familles et du peu d'enfants inscrits au sein de certaines structures,

Considérant qu'il convient ainsi de fermer le 15 juillet 2022 les structures suivantes :

- Multi-accueil La Gravette à Marmande
- Multi-accueil Françoise Dolto à Marmande
- Multi-accueil Les Petits Pas à Marmande
- Micro crèche Les Canalous à Fourques sur Garonne
- Micro crèche Câlins-Câlins à Fauguerolles
- Micro crèche Les Petits Cœurs à Marcellus

Considérant que les 6 autres structures que sont la crèche familiale Dolto à Marmande et Gontaud de Nogaret et les multi-accueils Croque Lune à Tonneins, Les Petits Princes à Sainte Bazeille, Les Pit'choux à Clairac, Les Diablotins à Fauillet et la micro crèche du Mas d'Agenais demeurent ouvertes,

#### **ARRÊTE**

Article 1 l'arrêté du Président n°AP-2021-117 du 14 décembre 2021 est modifié afin de prévoir la fermeture des 6 structures listées ci-dessus le 15 juillet 2022

Article 2 il est précisé que 6 autres structures restent ouvertes le 15 juillet 2022

Article 3 Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté

Publication et affichage le :  
13 juillet 2022

Fait à Marmande le 07 juillet 2022

**Jacques BILIRIT**  
Président de Val de Garonne Agglomération,